

ID VERRE

INFOS

N-87

1^{er} semestre 2023

FORMATION

RECHERCHE
& INNOVATION

CULTURE

Cerfav

Centre européen de recherches
et de formation aux arts verriers
*Formation - Ressource
& Innovation - Culture*



SOMMAIRE

Édito

[G]host, du Grand Est à l'Europe

CULTURE

Rencontre avec Éléonore Peretti,
directrice du Musverre

FORMATION

Zoom sur la formation "Concepteur
créateur" du Cerfav

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nouveau : Le laboratoire du Cerfav
s'étoffe avec l'arrivée d'un nouvel
appareil

AGENDA

Formations, expositions, événements

[G]HOST, DU GRAND EST À L'EUROPE

Marie-Alice Skaper, directrice du Cerfav

Notre projet [G]host centré sur l'application des technologies de réalité virtuelle ou augmentée aux métiers d'art continue de prendre de l'ampleur en ce début d'année 2023.

Après le démarrage des travaux de numérisation des gestes au chalumeau pour la reproduction d'œuvres des Blaschka (Projet PNV financé par la Drac Grand Est), nous avons pu expérimenter la diffusion des gestes et connaissances liées à ce projet auprès d'un large public au travers d'une chaîne Twitch créée pour l'occasion. Je ne peux que vous encourager à vous abonner pour la suite :

<https://www.twitch.tv/helloghost54>

Le projet européen CRAEFT a officiellement démarré en mars 2023. Le Cerfav y est partenaire pour l'application des outils de réalité virtuelle au métier de soufflage à la canne. Décomposition des gestes de base, lien entre les gestes des différents métiers d'art, captation, ingénierie pédagogique et sciences cognitives, expérimentations avec les apprentis souffleurs : un joli programme pour les 3 ans à venir !

La suite logique de ce projet [G]host est son évolution en une plateforme et un laboratoire pédagogique étendus à l'ensemble des métiers d'art. Le Cerfav porte désormais le projet de Pôle Territorial des Industries Culturelles et Créatives « Métiers d'Art Augmentés ». En partenariat avec la Cité du Faire, le GIP FTLV, la Métropole du Grand Nancy, la ville de Nancy, la ville de Jarville-la-Malgrange et la Communauté de communes du Pays de Colombey et du sud Toulinois, nous venons de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt du Ministère de la Culture pour proposer ce pôle innovant qui aura un intérêt direct sur le territoire de Nancy à Vannes-le-Châtel mais également nationalement pour les métiers d'art. Donnons-nous rendez-vous au prochain numéro d'IdVerre Infos pour découvrir si d'ici là le pôle métiers d'art augmenté aura prouvé son intérêt auprès du ministère.

Bonne lecture à vous !



Frédéric Demoisson lors d'une session d'entraînement à la reproduction des gestes des Blaschka - © Photographie : Cerfav / Julia Schaff

RENCONTRE AVEC ÉLÉONORE PERETTI

Interview par Anne Pluymaekers, responsable du pôle culture

L'exposition temporaire «Sur le fil», visible jusqu'au 20 août au Musverre à Sars-Poteries, présente trois projets développés par d'anciens diplômés «créateur verrier» au Cerfav. À cette occasion, Anne Pluymaekers échange avec la directrice du musée, Éléonore Peretti.

◆ Anne Pluymaekers : Peux-tu te présenter en quelques mots ?

▶ Éléonore Peretti : Je suis Éléonore Peretti, attachée de conservation du patrimoine, et directrice du MusVerre depuis décembre 2020. J'ai intégré le musée en 2018 comme responsable du Service des Publics et du Territoire ; j'y ai fait mes premières armes dans le monde du verre, que je ne connaissais pas du tout auparavant.

◆ Quel est ton parcours ?

▶ Originaire de Bourgogne, j'ai suivi une classe préparatoire (hypokhâgne et khâgne) au Lycée du parc à Lyon, avant de me diriger vers une double licence et un double master Lettres/Histoire de l'art à l'Université Lyon 2.

Pour ma seconde année de master, j'ai opté pour un parcours professionnalisant en Ingénierie des métiers de la Culture à l'IUP Denis Diderot de Dijon.

À ma sortie d'études en 2013, j'ai eu la chance d'être rapidement recrutée à la direction de la Maison familiale d'Henri Matisse, un petit musée labellisé Maison des Illustres à Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne. J'ai quitté ce poste fin 2017 pour intégrer le MusVerre au 2 janvier 2018.

◆ L'exposition temporaire « Sur le fil », visible au Musverre jusqu'au 20 août 2023, présente trois projets développés par d'anciens diplômés créateurs verriers au Cerfav. Pourrais-tu «pitcher» l'exposition ? Quels sont ses objectifs et son orientation thématique ?

▶ L'exposition « Sur le fil » avait pour vocation de faire se rencontrer verre et textile, deux matériaux qui ont une résonance particulière dans les Hauts-de-France et plus spécifiquement dans l'Avesnois, où est situé le musée. La désindustrialisation y a laissé un souvenir amer, et nous souhaitons donc, dans un prisme résolument optimiste, remettre en lumière verre et textile pour que, au-delà de leur rôle de moteurs économiques, ils se muent en facteurs d'émotion, supports d'une vision artistique et esthétique contemporaine.

Nous voulions, sous un angle assez narratif et sous le prisme des rapports sociaux, permettre aux visiteurs de découvrir la grande plasticité et le pouvoir mimétique du verre, qui dans le parcours rencontre d'abord le fil, la corde, la dentelle... avant d'en reproduire certains aspects, presque jusqu'au trompe-l'œil.

Pour l'instant c'est un succès, la thématique de l'exposition fait réagir très positivement.

◆ Quels sont les critères qui t'ont menée à choisir « Doloris », création de 2013, au terme de la première année créateur verrier de Claire Deleurme ?

▶ Nous avons eu la chance d'accueillir Claire en résidence en 2021 puis de présenter en 2022 le travail qui en a découlé, une impressionnante mise en scène de 1000 dés en pâte de verre. Nous étions donc familiers de sa démarche et de son travail antérieur. Ses œuvres minutieuses, au-delà d'une grande poésie, véhiculent ces émotions délicates qu'elle nomme les « langages silencieux » et qui résonnent chez tous les publics. Doloris est une œuvre discrète, mais d'une grande puissance évocatrice.



Exposition «Sur le fil» © MusVerre

◆ En 2021, Claire Deleurme a réalisé une résidence d'artiste au Musverre. Parmi tous les dossiers reçus, celui de Claire a fait mouche. Qu'est-ce que le jury a tout particulièrement apprécié dans sa candidature ?

▶ Il n'a pas été facile de départager les candidats, car nous avons reçu d'excellents dossiers. Nous avons apprécié la structure et la rigueur du projet de Claire, très clair, qui correspondait vraiment à ce que nous recherchions cette année-là.

Je précise que nos attentes ne sont pas toujours les mêmes en fonction de la façon dont nous envisageons notre année, il n'y a donc pas de schéma-type... mais un dossier clair et bien illustré, dont on sent qu'il a été préparé, aura toujours plus de chances de passer le cap des sélections !

◆ Comment s'est passée sa résidence ? Comment se déroulent habituellement les résidences d'artiste au Musverre ? Quelles sont les réponses aux questions qui te sont habituellement posées par les futurs candidats ?

▶ Les résidences sont des moments de partage, généralement assez intenses, surtout quand les projets se construisent au jour le jour. C'est une période privilégiée pour l'artiste accueilli.e, qui découvre de nouvelles techniques dans un atelier entièrement équipé, mis à sa disposition. Cela peut avoir un côté grisant et en même temps amener une certaine pression tout à fait compréhensible. Le rôle de l'équipe est de cadrer tout en accompagnant, à la fois sur la résidence puis dans la restitution publique du travail. Les questions que les candidats nous posent généralement tournent autour du matériel : quels moyens à leur disposition ? Quelles possibilités d'accompagnement ? Nous insistons bien sur la dimension d'autonomie nécessaire pour une résidence de 70 jours, même si l'équipe technique est disponible. Nous octroyons une bourse qui

permet d'acheter le matériel nécessaire, et l'artiste en résidence reçoit une indemnité journalière pour ses repas notamment. Ses frais de déplacement sont bien évidemment également pris en charge.

◆ Pourrais-tu nous parler de l'univers de Julie Decriem qui a généré son projet de diplôme « Tricoter le verre », promo 15, en 2008 et qu'elle poursuit actuellement ?

► L'atelier de Julie, « Mailloche and Co », est installé à Saint-Omer dans les Hauts-de-France, où elle travaille principalement le verre au chalumeau. Ce qui nous intéressait dans la pièce retenue pour notre exposition, les Cloches de verre soufflé abritant laine et broderies, c'est bien son travail de murrine, et sa relation particulière à la transmission. Les petits yeux nous rappellent que le partage se base avant tout sur le visuel, avant même que la main n'entre en action.



Julie Decriem, «Cloches» © MusVerre

◆ En 2022, tu nous as fait l'honneur de ta visite au Cerfav. Lors de ta découverte de l'exposition « Verre, 30 ans d'innovations au Cerfav » au Musée des Beaux-Arts de Nancy, je crois savoir que tu as littéralement craqué pour l'œuvre « Au fil de » d'Aline Thibault, projet de diplôme daté de 2015. Actuellement présenté à l'entrée de l'exposition « Sur le fil », cette installation constituée de plusieurs vitraux tisse des liens avec les lignes modernes du musée et le paysage du bocage de Sars-Poteries. Qu'est-ce qui t'a particulièrement séduite dans cette pièce ?

► Il est vrai que l'exposition au Musée des Beaux-Arts sublimait particulièrement le travail des créateurs verriers ! Encore bravo à tous les acteurs de cet événement tout à fait réussi.

« Sur le Fil » nous paraissait particulièrement intéressant à présenter dans notre exposition, notamment du fait de l'utilisation réussie du vitrail au plomb associé aux nouvelles technologies, un bel exemple de la transdisciplinarité telle qu'elle se pratique au Cerfav, et que nous ne manquons jamais d'évoquer dans notre médiation autour de l'œuvre.

Sans compter que devant la fenêtre, accroché en hauteur, le vitrail, dont le bleu cobalt rappelle les épis de façage qui fleurissent les toits environnants, est du plus bel effet.

◆ Est-ce que cette valorisation du vitrail pourrait te donner l'envie d'intégrer plus largement cette technique au sein du musée, des collections et des expositions ?

► Ce n'est pas vraiment prévu, mais le verre contemporain se décline en tellement de facettes qu'il est difficile de prévoir l'avenir ! Nous avons déjà quelques pièces d'Udo Zembok qui se conçoivent

comme des vitraux... les définitions elles aussi ont tendance à fluctuer quand les créateurs s'en emparent et les réinterprètent. En tout cas, nous restons clairement à l'affût, de peur de manquer de belles opportunités : rien n'est plus frustrant que de se barricader dans des pré-requis !

◆ Lors de l'exposition des 30 ans du Cerfav, est-ce que d'autres diplômés ont attiré ton attention ? Quels sont les concepts ou démarches qui t'ont marquée ?

► Vaste question, car il est très difficile de n'en retenir que quelques-uns !

Le travail d'Antoine Brodin est d'une qualité assez exceptionnelle, et nous en sommes très admiratifs ici - il nous a d'ailleurs fait l'honneur de nous offrir la Vanité présentée dans notre exposition « Cabinet de Curiosités » de 2022.

Beaucoup d'autres noms me viennent en tête, désormais très connus dans le milieu du verre contemporain, comme ceux de Gérald Vatrín, Mathieu Grodet, ou Anne-Lise Riond-Sibony.

Je trouve très prometteur le travail thermoformé d'Elise Dufour, que nous accueillerons d'ailleurs prochainement pour l'organisation d'un stage dans notre Atelier.

Aurélié Abadie et Samuel Sauques, dont j'ai pu découvrir plus amplement le travail à la Galerie Internationale du Verre à Biot, m'impressionnent également par leur maîtrise de la matière.

◆ Dernièrement, deux œuvres de Jean-François Lemaire ont rejoint les collections du Musverre. Quelles sont les orientations et objectifs de la politique d'acquisition du musée ?

► Depuis les années 90, la politique d'acquisition du musée se concentre sur l'enrichissement de la collection contemporaine ; outre les opportunités et les rencontres, qui motivent beaucoup d'entrées dans le fonds permanent, nous réfléchissons à la façon dont nous voulons intégrer et présenter les œuvres actuelles, en ce qu'elles reflètent une vision, à un moment donné, du verre contemporain.

Vision nécessairement subjective, mais qu'il nous importe de faire évoluer dans le dialogue avec d'autres institutions, des partenaires, des artistes, pour s'enrichir mutuellement dans la connaissance et la valorisation du patrimoine verrier historique et contemporain.

◆ Quelles sont les futures expositions en programmation pour les années à venir ?

► En deuxième partie d'année 2023, nous accueillerons « Mémoire Vive », une rétrospective de l'œuvre de Michèle Perozeni, dans le cadre d'une donation exceptionnelle de cette artiste au bénéfice du musée.

En 2024, nous aurons sur toute l'année une exposition sur la notion de « Trop-plein », autour de la société de consommation et de ses excès... de belles surprises à venir, toujours au service de l'art verrier contemporain !

◆ Je te remercie infiniment pour cet échange riche et enrichissant.

L'exposition 'Sur le fil' sur le site du musverre

ZOOM SUR LA FORMATION 'CONCEPTEUR CRÉATEUR' DU CERFAV

Article de Denis Mairy, directeur pédagogique - interview d'Anaïs Chappron et Camille Hofmann par Julia Schaff, chargée de communication

La formation «concepteur créateur» du Cerfav s'adresse à toute personne porteuse d'un projet de création d'activité en métier d'art. Zoom sur le programme et les modalités d'accueil d'un élève «autre métier d'art».

Depuis sa création en 2006 avec le soutien de la région Grand Est, la formation Concepteur Créateur en Métiers d'Art a accueilli une vingtaine de métiers différents de ceux du verre parmi lesquels nous pouvons citer : sculpteur ornementaliste, ébéniste, ferronnier, imprimeur, tapissier décorateur, restaurateur de poupée, brodeur, calligraphe, tapissier d'ameublement, céramiste, peintre en décors, luthier, menuisier en sièges, bijoutier, créateur de bijoux, styliste, graphiste, vannier, ...

Vous êtes un artisan d'art dans une autre filière que le verre et vous êtes installé dans la région Grand Est ? Alors sachez que vous pouvez accueillir pendant un an, en alternance à plus de 60% du temps de formation, un stagiaire de la formation professionnelle disposant d'un fort savoir-faire technique dans le même domaine que le vôtre et être défrayé pour cela. Au-delà de l'aide technique que vous pourrez lui apporter, c'est la richesse de la vie d'un atelier avec ses points positifs mais également ses contraintes que vous partagerez avec lui, un avis éclairé vers sa recherche de créativité, d'identité, ainsi qu'une présence rassurante...

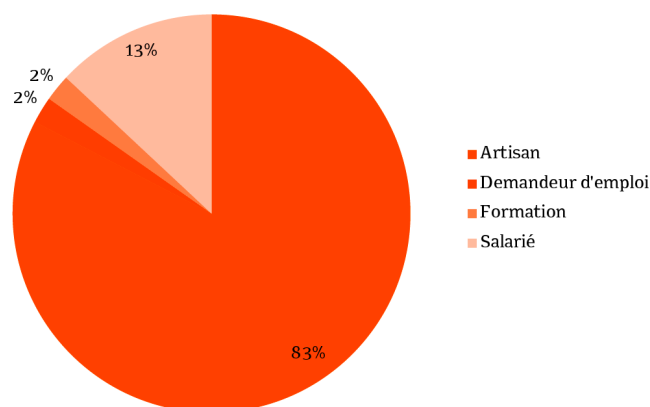
Cette formation combine créativité et pédagogie de projet au service de la création d'une activité professionnelle viable dans le domaine des métiers d'art.

Pour les stagiaires verriers, la formation Concepteur Créateur se réalise au Cerfav avec un accès aux plateaux techniques et aux compétences internes. Elle est complétée par 6 semaines de stage en entreprise.

Les stagiaires sont, en parallèle de leurs projets personnels, accompagnés par des professionnels des métiers d'art mais aussi des spécialistes en gestion, marketing, design, communication, histoire de l'art, scénographie, photographie, etc.

Cette formation continue à montrer d'excellents taux d'insertion avec **83% de taux de création d'activité** à l'issue de la formation.

Sur un an, la formation s'adresse, sans limite d'âge, aux candidats disposant d'un premier niveau de maîtrise technique d'un métier inscrit dans la liste des métiers d'art et qui souhaitent à terme créer leur propre atelier ou reprendre une entreprise artisanale. L'atelier d'accueil doit être en région Grand Est. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site du Cerfav. La région Grand Est finance 10 places par an.



Taux d'insertion professionnelle des Concepteurs créateurs en 2021

TÉMOIGNAGE D'ANAÏS CHAPPRON, CÉRAMISTE PASSÉE PAR LA FORMATION « CONCEPTEUR CRÉATEUR », ACCUEILLANT CAMILLE HOFMANN, STAGIAIRE DE LA PROMOTION 31 (2022-2023)

Anaïs Chappron, céramiste et créatrice de vaisselle en porcelaine, accueille Camille Hofmann dans son atelier à Bliiida (Metz) pendant son année de formation « concepteur créateur ». Toutes les deux issues de la même formation en céramique, elles nous livrent leur impression sur l'accueil en atelier pour les autres métiers d'art.

◆ Julia Schaff : Pouvez-vous nous présenter votre parcours au regard de la formation «Concepteur créateur» ?

► Anaïs Chappron : Camille et moi avons suivi la même formation de céramiste ; je suis diplômée « concepteur créateur » depuis 2018 et mon atelier est installé à Bliiida à Metz depuis 2019. Nous avons le même parcours technique.

► Camille Hofmann : Je suis accueillie chez Anaïs pendant mon année de formation « concepteur créateur » et je l'avais déjà rencontrée car j'ai réalisé mon stage dans son atelier pendant ma formation en céramique, en 2022. Elle m'a d'ailleurs recommandé de suivre la formation « concepteur créateur » ensuite.

◆ Concrètement au quotidien, comment se passe l'accueil pendant cette formation ?

► CH : Chez Anaïs, j'ai accès à tout son matériel, elle met à ma disposition toutes ses machines et les matières ; elle m'a fait une vraie place dans l'atelier. Je peux y développer mes propres recherches, je profite aussi d'un grand soutien technique et de ses conseils et partages d'expériences, ça vient en complément de ce que j'apprends au Cerfav.

► AC : On m'a permis d'accueillir un stagiaire qui suit la formation « concepteur créateur », et je trouve bien de permettre à quelqu'un d'avoir cette année-là pour pouvoir se lancer à la suite de la formation technique. Ça peut faire un peu peur de se lancer tout de suite après cette dernière. La particularité de mon atelier, c'est qu'il se situe dans un tiers-lieu ; on échange aussi avec d'autres artisans, nous ne sommes pas toutes les deux isolées. Ça permet de se nourrir d'autres points de vue et de sortir de sa zone de confort.

Quand Camille me parle de ses projets, on parle technique ; ça me

permet aussi de voir plus loin que mes propres problématiques, il y a un accompagnement technique et une émulation créative. Je lui apporte mes trois - quatre années de recul sur le métier.

◆ Les conditions d'accueil sont garanties au niveau financier.

▶ AC : Effectivement, c'est un échange de bons procédés pour l'accueillant et l'accueilli-e. ça me permet d'avoir une rentrée d'argent régulière puisque je suis indemnisée pour accueillir Camille.

▶ CH : de mon côté j'ai accès au matériel. Je me suis donné l'objectif de créer mon atelier en septembre 2023 et effectivement, cette année est rendue très confortable, je peux prendre le temps de tester plusieurs choses. Anaïs a un atelier très bien équipé, je ne pourrais pas avoir ce même équipement au moment du lancement de mon entreprise, mais je peux prioriser sur les objets et machines dont j'ai vraiment besoin.

◆ Avez-vous une recommandation pour les futurs stagiaires et artisans accueillants ?

▶ AC : Je dirai qu'il faut bien réfléchir à l'accueil, et rencontrer la personne avant. Il faut penser l'aménagement de son espace et ac-

cepter de changer ses habitudes. C'est enrichissant de construire un projet à deux. Je dirais même que le dossier de candidature peut être rempli à deux, l'engagement est des deux côtés. Il faut aussi prendre en compte l'investissement dans les jurys d'évaluation qui se déroulent au Cerfav.

▶ CH : Le côté humain et relationnel compte beaucoup. Le stage précédent chez Anaïs m'a permis de me rendre compte que nous étions capables de travailler ensemble.

[La formation 'Concepteur créateur' sur www.cerfav.fr](http://www.cerfav.fr)



NOUVEAU : LE LABORATOIRE DU CERFAV S'ÉTOFFE AVEC L'ARRIVÉE D'UN NOUVEL APPAREIL

Article de Patricia Hee, responsable du pôle Recherche et Développement

Le Cerfav est expert dans l'analyse du matériau verre grâce aux équipements de son laboratoire. Les analyses réalisées peuvent être des analyses chimiques, physico-chimiques, optiques ou encore thermiques. Après l'arrivée d'un analyseur thermique simultané STA (Netzsch®), c'est un GrindoSonic® MK7 (GrindoSonic®) qui prend place sur les paillasses du laboratoire du Cerfav pour pouvoir caractériser la résistance mécanique du verre.



Le GrindoSonic® MK7 - © Photographie : Cerfav

LE GRINDOSONIC® MK7, À QUOI ÇA SERT ?

Un appareil GrindoSonic® MK7 est arrivé au Cerfav début mars 2023. Le système GrindoSonic® a été conçu pour mesurer les propriétés élastiques d'une large gamme de matériaux, dont le verre. Cet équipement est basé sur la technique d'excitation par impulsion, qui permet de déterminer la fréquence naturelle du matériau et ainsi de calculer *les propriétés dynamiques du verre : module d'Young E, module de rigidité G, constante de Poisson et frottement/amortissement interne*. Ces propriétés permettent d'appréhender la résistance du verre testé sous différentes contraintes (par exemple : contraintes de flexion).

LE GRINDOSONIC® MK7, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le verre testé est soumis à une déformation initiale au moyen d'une légère impulsion mécanique. Immédiatement, le verre agit comme un système ressort-masse et produit une vibration mécanique. La fréquence de cette vibration dépend de la masse du morceau de verre, de sa rigidité et du module d'élasticité du verre.

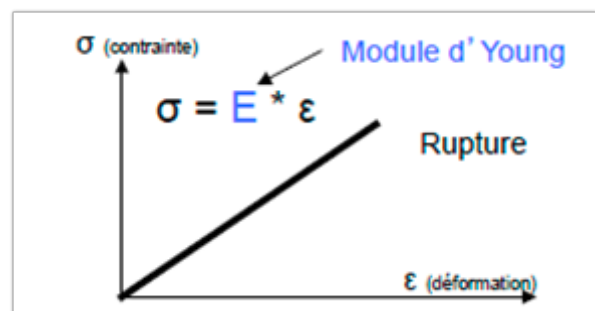
L'instrument GrindoSonic® enregistre cette vibration et l'analyse, puis mesure la fréquence propre du mode de vibration dominant par rapport à un oscillateur de référence de précision afin de déterminer *les propriétés dynamiques du verre : module d'Young E, module de rigidité G, constante de Poisson et frottement/amortissement interne*.

LE GRINDOSONIC® MK7, COMMENT C'EST POSSIBLE ?

Le verre est considéré comme un matériau faisant partie de la catégorie des *matériaux fragiles* : la casse survient avant la possibilité d'une déformation irréversible (contrairement aux matériaux ductiles). Les matériaux fragiles se déforment de façon réversible lorsqu'on leur applique une contrainte (charge). Si la contrainte devient trop forte : ils cassent brusquement.

La déformation est linéairement proportionnelle à la contrainte appliquée : il s'agit d'une déformation (linéaire) élastique (voir figure ci-dessous)

$$\frac{\sigma(\text{contrainte})}{\epsilon(\text{déformation})} = \text{Constante}(\text{Module d'élasticité})$$



Cette proportionnalité entre la contrainte et la déformation a été décrite pour la première fois par Robert Hooke et est connue sous le nom de loi de Hooke :

En appliquant une contrainte mécanique sur le verre et en mesurant la déformation élastique grâce à la vibration du verre enregistrée par l'appareil, il est possible de mesurer le module d'élasticité, ainsi que les autres propriétés précédemment citées.

Cette technique a l'avantage d'être une mesure non destructive, rapide, très précise et très simple. D'autre part, en fonction de la méthodologie d'analyse, cette technique peut apporter bien

d'autres informations (porosité, défauts verriers, ...) : beaucoup d'essais pourront être mis en œuvre sur le verre pour adapter différents types d'analyses sur le GrindoSonic® MK7.

Plus d'informations sur les analyses disponibles au Cerfav : innovation@cerfav.fr
Pour plus d'informations sur le GrindoSonic MK7 : www.grindosonic.com



Présentation du GrindoSonic® MK7 à l'équipe R&D - © Photographie : Cerfav/ Julia Schaff



In Memoriam Catherine Farge, ancienne élève au Cerfav

Catherine nous a quittés. Passée par le Cerfav dans les années 90, elle était discrète, frêle, mais dotée d'une énergie résistante à toute épreuve. Son travail coloré, délicat -verre et bois dans un parfait équilibre- a été admiré, acheté dans l'hexagone comme à l'étranger et ses œuvres enrichissent aujourd'hui des collections dans des musées comme celui du MUDAC en Suisse. Elle s'appelait Catherine Farge.
Meilleur souvenir de Catherine et condoléances à sa famille.

Ours

- Revue éditée par le Cerfav
rue de la liberté | 54112 Vannes-le-Châtel
T : 03 83 25 49 90 - contact@cerfav.fr
- Directeur de la publication
Vincent Queudot
- Rédactrice en chef
Marie-Alice Skaper
- Revue trimestrielle n°87
Issn 1630-9081
- Marie-Alice Skaper, Denis Mairy, Anne Pluymaekers, Eléonore Durand, Julia Schaff, David Arnaud, Eléonore Peretti, Patricia Hee, Anaïs Chappron et Camille Hofmann ont contribué à ce numéro.
- Abonnement: Eléonore Durand,
T - 03 83 25 49 97
eleonore.durand@cerfav.fr
- Nos remerciements particuliers au Fonds Social Européen, à la Région Grand Est, au Conseil Départemental de Meurthe & Moselle, au Ministère de l'économie des finances, de l'action et des comptes publics à Ateliers d'Art de France, à la DGE, à l'ISM, et l'INMA.

Photo en couverture : Julie Decriem, Cloches © MusVerre

Agenda

Formation

ESTIVALES DU VERRE

20 stages pour découvrir les techniques du verre du 3 au 13 juillet.

Programme et inscription en ligne sur : www.estivalesduverre.com

Cerfav - Vannes-le-Châtel

Culture

APOPHÉNIE, L'ART DE VOIR AUTREMENT

Exposition des créateurs verriers promotion 29 (2022) jusqu'au 31 mai 2022.

www.tourisme-vanneslechatel.fr/exposition-apophenie/

Galerie|atelier du Cerfav - Vannes-le-Châtel

Boutique

Découvrez les vases créés pour le printemps à la boutique de la galerie|atelier : vase soufflés dessinés par Maxime Rosseel et soliflores, supports bois créés au FabLab du Cerfav.

www.tourisme-vanneslechatel.fr/vases_soliflores_printemps_2023/

Galerie|atelier du Cerfav - Vannes-le-Châtel

Formation

RECRUTEMENT EN COURS

Faites partie des prochaines promotions de Créateur Verrier ou Concepteur créateur en métiers d'art. Ces formations sont financées et rémunérées par la Région Grand Est, sous conditions.

Dossiers de candidature à déposer pour le 15 juin 2023.

Cerfav - Vannes-le-Châtel

Renseignements

contact@cerfav.fr
03 83 25 49 90

FORMATION
Denis Mairy :
denis.mairy@cerfav.fr

CULTURE
Anne Pluymaekers
anne.pluymaekers@cerfav.fr
+33(0)6 95 66 61 23
+33(0)3 83 25 49 93

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
Patricia Hee
patricia.hee@cerfav.fr

